

# Bois d'Arcy

OCTOBRE 2022 • N°79

le magazine



Dossier p.14

## Disons stop aux incivilités



Retour en images ■ p. 4

Festivités de la Saint-Gilles : Encore une édition exceptionnelle



Actualités ■ p. 8

Les aléas climatiques et leurs conséquences sur notre forêt expliqués par l'ONF



Culture ■ p. 18

Sarah Jad, en concert à La Fabrik

[boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)



Échanger...  
Dialoguer...  
S'informer...

### Vous souhaitez nous écrire ?

N'hésitez pas à remplir le formulaire de contact sur le site de la Ville, rubrique "Nous écrire".

### Magazine en ligne

Vous pouvez consulter et télécharger chaque mois *Bois d'Arcy, le magazine* sur [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

### Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@BoisdArcy78



@villedeboisdarcy



@MairieBoisdArcy

### Facebook live !

Judi 20 octobre 2022  
de 18h30 à 19h30  
sur la page officielle @BoisdArcy78

### Bois d'Arcy, le magazine n°79

#### Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

**Crédit photos :** Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

**Rédaction, conception, mise en page :** Romain Tiro, Camille Evangelista, Laura Harter, Service communication

**Impression (7 400 ex) :** Imprimerie RAS

**Publication :** mensuel

**Distribution (7 100 ex) :** ABC Distribution.

**Régie publicitaire :** Cithéa 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier  
01 30 45 83 83 - [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus : 01 30 45 83 10.

Vous n'avez pas reçu votre magazine, contactez-nous au 01 30 45 83 25 ou [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr).

## Sommaire

- 3 Édito
- 4 Retour en images
- 8 Actualités
  - Brasserie O'clock, une bière artisanale fabriquée à Bois d'Arcy
- 13 Cadre de vie
  - Coach de vie
- 14 Dossier
  - Incivilités, tous ensemble disons stop !
- 18 Culture / Loisirs
  - Rendez-vous à la Fête de la bière le 22 octobre
- 20 Associations
- 23 Agenda
- 24 Cinéma
- 27 Tribune, carnet, pratique

## Infos pratiques...

### DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE L'ACCUEIL DU PUBLIC ÉVOLUE

Dorénavant vous pouvez effectuer vos démarches administratives à l'Hôtel de Ville ou en Mairie annexe Lino-Ventura.

- L'accueil du samedi matin s'effectue de 9h à 12h30 à la Mairie annexe Lino-Ventura en période scolaire, en lieu et place de l'Hôtel de Ville.
- Une journée continue est proposée de 12h30 à 19h30 tous les jeudis à l'Hôtel de Ville tout au long de l'année.

#### Pendant les périodes scolaires

Hôtel de Ville
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h Jeudi de 12h30 à 19h30
Maison des associations
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h Samedi de 9h à 12h30

#### Pendant les vacances scolaires

Hôtel de Ville
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Jeudi de 12h30 à 19h30
Maison des Associations
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### TRAVAUX À LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

Du 20 septembre au 31 octobre 2022, Versailles Grand Parc mène d'importants travaux à la déchèterie de Bois d'Arcy. Ces travaux limitent la capacité d'accueil de certains déchets (gravats et tout venant non incinérables). Au besoin, orientez-vous vers la déchèterie de Buc.



Certifié PEFC  
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

*Lors du Forum des associations, le Maire Jean-Philippe Luce et vos élus ont rencontré les acteurs du tissu associatif arcisien. L'occasion d'échanger sur leurs attentes, comme ici avec le président de l'association Futsal Bois d'Arcy, Kader Meghini (à droite).*



## En octobre, les festivités continuent !

Après un mois de septembre très riche en événements culturels, associatifs et sportifs, les Arcisiens ont tous repris le chemin de l'école et du travail dans une ambiance particulièrement festive et chaleureuse.

### Une rentrée menée tambour battant !

C'est désormais une tradition à Bois d'Arcy : rentrée rime avec festivités ! Et, cette année encore nous n'avons pas échappé à la règle car en septembre plus de 15 événements ont été organisés et les Arcisiens ont répondu présent. Que ce soit lors de la projection d'un film en plein air, en passant par le feu d'artifice de la Saint-Gilles, ou encore la fête du sport, le forum des associations, le lancement de saison culturelle et les multiples concours sportifs, chaque événement a rencontré un vrai succès ! Alors si vous n'avez pas pu assister à l'ensemble de ces temps forts, vous pouvez les découvrir dans le retour en images de ce magazine.

En octobre, nous poursuivrons dans la même dynamique avec deux principaux temps forts :

**La semaine bleue** où de nombreuses

manifestations sont proposées à nos Seniors qui seront mis à l'honneur avec un ciné-gouter, une sortie, des ateliers culinaires et une conférence, pour s'achever en musique le samedi 8 octobre avec le goûter de l'amitié. Je tiens à saluer le travail formidable effectué par mon Adjointe aux Solidarités, à la Santé et aux Seniors, Françoise Delivet, ainsi qu'à l'ensemble des équipes du CCAS qui œuvre quotidiennement au bien-être de nos aînés.

Enfin, je vous invite à noter dans votre agenda, le samedi 22 octobre, pour participer à **la 10<sup>e</sup> Fête de la Bière** qui sera organisée à l'occasion de la venue de nos amis allemands de Mucheln, notre ville jumelle depuis 25 ans.

Mais au-delà des rencontres, il est essentiel, pour bien vivre ensemble, que nous adoptions tous un comportement exemplaire, ou du moins respectueux de chacun.

### Il est temps de dire stop aux incivilités !

Ce mois-ci, le dossier de ce magazine est consacré aux incivilités que nous rencontrons et qui détériorent notre qualité de vie. De plus en plus

d'actes isolés d'incivilités sont remontés aux agents de la Ville. Pourtant, nous mettons en place de nombreux services comme l'aménagement des voies publiques, la création de places de stationnement et de zones bleues, le passage de nos équipes techniques pour ramasser les déchets ou réparer les dégradations, ... mais nous ne pouvons pas déployer ces services à l'infini. J'espère qu'à travers ces quelques pages, les lecteurs comprendront que si nous faisons tous un effort pour améliorer notre comportement, la vie en collectivité n'en sera que meilleure et je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons y parvenir.

**Jean-Philippe LUCE**

Maire de Bois d'Arcy

Conseiller régional d'Île-de-France

Bien fidèlement,

▶ Cinéma en plein air



Près 400 personnes étaient réunies sur la pelouse François-André Michaux, vendredi 26 août, pour assister à la projection en plein air du film "Astérix et le Secret de la potion magique".

▶ Tier Mobility



Samedi 27 août, dans la cour de l'école Alexandre Turpault, Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, accompagné de plusieurs élus du conseil municipal, a inauguré le service de trottinettes électriques en libre-service mis à disposition par le partenaire Tier Mobility. De nombreux Arcisiens ont eu l'occasion de s'initier à la conduite de ces trottinettes.

▶ Fête de la Saint-Gilles



Samedi 27 août, carton plein pour la traditionnelle Fête de la Saint-Gilles, organisée par la Ville et où les Arcisiens se sont rendus en nombre. Après la distribution par les élus des lampions et la retraite aux flambeaux, ils ont pu admirer un magnifique feu d'artifice, coup d'envoi d'une soirée dansante endiablée.



▶ Course cycliste du COBA



Dimanche 28 août, plus de soixante cyclistes ont pris le départ de la course organisée par le Club Omnisport de Bois d'Arcy (COBA). À l'arrivée, le Maire Jean-Philippe Luce, a remis les trophées aux vainqueurs de la journée : Éric Sanz (US Creteil), Cyril Penven (Team cycliste Echappée 77) et Benoît Boucher (CSM Clamart).

▶ Rentrée scolaire



1550 enfants arcisiens ont fait leur rentrée cette année dans les écoles de la Ville. Ils y ont été accueillis avec le sourire par les enseignants, ainsi que le Maire, Jean-Philippe Luce, et ses adjoints qui ont fait le tour de toutes les écoles pour encourager les enfants et échanger avec leurs parents.

▶ Salon de la Saint-Gilles



Une trentaine d'artistes arcsisiens ont eu la chance d'exposer leurs œuvres lors du Salon de la Saint-Gilles, au début du mois de septembre. Chaque année, le Salon de la Saint-Gilles met en lumière le talent des Arcisiens, dont Noan, 12 ans, plus jeune artiste représenté cette année.

▶ Concours de pétanque



Le samedi 3 septembre, Michel Liondor et Thierry Chabrol ont remporté le concours de pétanque de la Saint Gilles. 48 équipes étaient inscrites pour participer à ce moment convivial et familial.

▶ Fête du sport



Le beau temps était au rendez-vous, dimanche 4 septembre, à l'occasion de la Fête du Sport. Les Arcisiens ont ainsi pu profiter des ateliers d'initiation proposés par les clubs de la Ville dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Danse, badminton, handball, volley-ball, rugby, tir à l'arc étaient au programme de cette journée.



▶ Concours de pêche



Dimanche 4 septembre, alors que la Fête du Sport se préparait sur le stade Jean Moulin tout proche, 18 courageux se sont levés aux aurores pour participer au concours de pêche organisé par l'Amicale des Pêcheurs Arcisiens. Au total, 31 truites ont été pêchées durant la matinée. Les 18 pêcheurs se sont ensuite vu remettre une récompense des mains du Maire de Bois d'Arcy, Jean-Philippe Luce, et de son Adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports, Élodie Dézécot.

► Cérémonie des bacheliers

Le 9 septembre, Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy et Élodie Dézécot, Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports, ont présenté leurs félicitations aux bacheliers pour leur réussite. 143 Arcisiens ont obtenu le fameux diplôme cette année.



► Forum des associations



Samedi 10 septembre, malgré la pluie, les Arcisiens sont venus nombreux s'inscrire aux activités proposées par les associations. Vos élus y ont tenu un stand afin de venir à la rencontre des Arcisiens et répondre à leurs questions.



► Semi-marathon de la Saint-Gilles

Près de 700 coureurs, dont une centaine d'Arcisiens, ont participé aux traditionnelles courses de la Saint-Gilles, organisées comme chaque année par l'association Running & Marathon de Bois d'Arcy (Rumba). Âgés de 7 à 87 ans, les coureurs ont parcouru la Ville en passant le long du Canal de la Croix Bonnet et dans les allées ombragées de la forêt, avant de se retrouver au stade Jean Moulin pour la remise des récompenses.



## ▶ Nouveaux habitants

Samedi 17 septembre, Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, ses adjoints et de nombreux responsables d'associations de la Ville ont accueilli chaleureusement une cinquantaine de nouveaux Arcisiens à la Maison des associations. L'occasion de leur souhaiter la bienvenue à Bois d'Arcy et de leur présenter les services, les principaux projets en cours et les lieux emblématiques de la Ville lors d'un tour en bus.



## ▶ Lancement de la Saison culturelle



Un Théâtre de La Grange complet pour le lancement de la saison culturelle 2022-2023. Jean-Philippe Luce, Eugénia Dos Santos, Maire-adjointe en charge de la Culture, et Christelle Baraton, directrice des Affaires culturelles, ont présenté les temps forts de la saison et les spectacles qui vont rythmer la vie culturelle de Bois d'Arcy cette année. Ils ont ensuite laissé la scène au groupe Triwap qui a enflammé la salle avec son spectacle musical entraînant.



## ▶ Vide-maisons

Les Arcisiens étaient nombreux à ouvrir les portes de leurs maisons à l'occasion des Vide-Maisons organisés durant deux weekends à Bois d'Arcy. Ils y ont accueilli les chineurs amateurs à la recherche de la perle rare et les passants curieux de dénicher un nouvel objet. Le Maire Jean-Philippe Luce, accompagné de Céline Simon, conseillère municipale déléguée à la Démocratie locale, aux Fêtes et Cérémonies, ainsi que des présidents des conseils de quartier, en a profité pour échanger avec les Arcisiens.



## Tous en forêt

# Protéger la forêt contre les aléas climatiques

A l'occasion de l'opération "Tous en forêt", organisée par l'Office national des forêts, le technicien forestier Lionel Carré nous explique les conséquences du changement climatique sur le paysage forestier.

La forêt, il pourrait en parler pendant des heures. Cela fait bientôt 15 ans qu'il la côtoie. Il la connaît par cœur. Lionel Carré, technicien forestier de l'Office national des forêts (ONF), a animé, le mercredi 28 septembre, l'opération "Tous en forêt" à Bois d'Arcy. Pendant deux heures, il a évoqué, avec les promeneurs curieux, les enjeux de son métier, dont la première mission est sans hésiter **la protection de la forêt et son écosystème**.

### Canicule et sécheresse fragilisent les arbres

Une mission complexe quand on sait que cet été a été synonyme de fortes températures et de sécheresse induisant un risque d'incendie élevé. Lionel Carré reconnaît sans peine que son travail a été mis à rude épreuve, bien que "Bois d'Arcy ne soit pas un secteur trop sensible".

Toutefois, ailleurs dans les Yvelines, la situation était telle que des mesures exceptionnelles ont été prises. Placées en alerte rouge, les forêts du département ont vu leurs routes de transit interdites aux véhicules, tandis que certaines activités forestières,



comme le bucheronnage, ont été suspendues. De son côté, les journées de Lionel Carré ont consisté pour l'essentiel à faire de la prévention contre le risque d'incendies et de la sensibilisation auprès du public. "Les gens l'ignorent, mais il est bien



Dans la forêt de Bois d'Arcy, les châtaigniers ont souffert de la sécheresse de cet été.

évidemment **interdit de fumer et d'allumer des feux en forêt**. Quel que soit le moment de l'année, y compris en dehors des périodes de fortes chaleurs", insiste-t-il.

Le technicien forestier profite aussi de l'opération "Tous en forêt" pour rappeler qu'au-delà de ces périodes très particulières, le changement climatique de manière plus globale est déjà une réalité dans les sous-bois.

### La forêt fait sa mue

Il y a un an par exemple, il a fallu réaliser une coupe rase sur une parcelle de la forêt de Bois d'Arcy. Une pratique que l'ONF Ile-de-France s'était pourtant engagée à arrêter en 2017. "Il faut savoir que quand on fait ça, c'est qu'il y a une bonne raison. Par exemple, couper de vieux arbres pour faire de la place à des arbres plus jeunes." Mais dans ce cas précis, la coupe rase était nécessaire pour enrayer une maladie qui touchait plusieurs spécimens de châtaigniers. En l'occurrence, la maladie de l'encre, provoquée par la présence d'un champignon qui finit par tuer les arbres.

"Ce problème pourrait perdurer à

l'avenir," déclare Lionel Carré. En effet, le changement climatique offre des conditions de plus en plus favorables au développement du champignon en question. "Habituellement, le champignon ne survit pas aux froids de l'hiver. Mais avec des hivers doux, il résiste jusqu'au printemps où les sols humides avantages encore plus son développement." Dans le même temps, les châtaigniers sont fragilisés par les fortes températures estivales, les rendant plus vulnérables à l'arrivée des champignons.

C'est pour anticiper ces phénomènes que **l'ONF réfléchit à la forêt du futur**. Avec en ligne de mire un changement du paysage forestier. L'objectif est de privilégier des essences d'arbres qui sauront mieux résister aux aléas climatiques à venir.

En forêt de Bois d'Arcy, cette transformation a déjà commencé. Le châtaignier n'est déjà plus privilégié dans les plantations, tandis que le chêne pourrait gagner du terrain dans les années à venir.

## Devenez animateur pour la Ville

La Ville recrute des animateurs et animatrices pour les temps périscolaires dans les écoles et les centres de loisirs. Les animateurs représentent un maillon essentiel de l'accueil des enfants pour animer les activités proposées toute l'année.

Cette année, l'équipe d'animation de Bois d'Arcy prévoit d'entretenir ses relations avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la résidence du Bois Soleil pour proposer des ateliers intergénérationnels aux enfants. Ils travaillent également main dans la main pour organiser des activités en commun sur les différents accueils de loisirs avec des projets phares à venir pour Halloween et Noël notamment. Les horaires proposés : en semaine de 7 h à 8 h 30, de 11 h 45 à 13 h 45, de 16 h 15 à 17 h 15 et/ou de 16 h 15



à 19 h, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le planning pourra s'adapter à vos disponibilités !

**Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre candidature à [drh@boisdarcy.fr](mailto:drh@boisdarcy.fr). Renseignements auprès de la Direction de la Réussite Éducative : 01 30 45 83 78.**



## Bois d'Arcy adopte la familiarisation

En septembre, 62 enfants ont fait leur première rentrée dans les crèches collectives et familiales de Bois d'Arcy. Et pour assurer une transition en douceur pour eux, mais aussi pour leurs parents, la Direction de la Petite Enfance de la Ville a renouvelé l'organisation de semaines de familiarisation. En petits groupes, les parents sont invités à passer la semaine entière au sein de la structure, avec leur enfant, pour l'accompagner dans son nouvel environnement et échanger avec les auxiliaires.

Mis en place l'année dernière dans toutes les crèches collectives de Bois

d'Arcy, cette méthode permet de réduire considérablement l'angoisse chez l'enfant et les parents face à l'idée de la séparation et de l'inconnu. Ce temps de familiarisation est organisé avec les directeurs et directrices des crèches au moment de l'inscription de l'enfant.

### Rappel

Si vous avez un enfant né en 2020, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023 se feront en mairie du 3 octobre au 22 octobre 2022.

## Médiathèque Du nouveau sur le portail numérique



Depuis le portail de la Médiathèque, les Arcisiens ont désormais accès aux ressources numériques proposées par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. Ils bénéficient ainsi d'une riche offre culturelle en ligne (cinéma, ebooks, autoformation, presse etc.). Pour y accéder, il suffit d'être abonné à la Médiathèque de Bois d'Arcy et de se créer un compte. Ce même compte permet ensuite de se connecter à la Médiathèque de la communauté d'agglomération.

## Marché de Noël Inscriptions des exposants

Les inscriptions pour le Marché de Noël, qui se déroulera les samedi 3 et dimanche 4 décembre, auront lieu au service événementiel les :

- Lundi 10 octobre de 9 h 30 à 12 h 30
- Mardi 11 octobre de 9 h 30 à 12 h 30
- Mercredi 12 octobre de 9 h 30 à 12 h 30
- Jeudi 13 octobre de 17 h 30 à 19 h 30.
- Samedi 15 octobre de 9h à 13h

**Les dossiers peuvent être envoyés par mail à [evenementiel@boisdarcy.fr](mailto:evenementiel@boisdarcy.fr).**

**Retrouvez le formulaire à remplir et la liste des pièces justificatives à fournir sur le site internet de la Ville [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)**

## O'Clock, la brasserie des amateurs de bière artisanale

En 2015, trois amis décident de se lancer un défi fou : ouvrir leur propre brasserie artisanale et vivre de la vente de bière. Sept ans plus tard, pari réussi pour Quentin Labbé, Sébastien Rosset et Kévin Delarue, associés de la brasserie O'Clock, installée à la Croix Bonnet.

Les trois amis d'enfance, originaires de Montfort l'Amaury, ont brassé leur première bière ensemble au lycée. Véritables passionnés, ils ont continué à brasser pour le plaisir durant leurs années d'études, avant d'abandonner leurs carrières respectives (l'un dans le journalisme, l'autre dans la restauration et l'un ... dans la brasserie) pour monter leur propre affaire.

### L'innovation au coeur du métier

Et si le choix d'ouvrir boutique à Bois d'Arcy répondait d'abord à des logiques pratiques (accès à la N12, zone de chalandise boostée par la proximité de Leroy Merlin), les trois associés sont désormais attachés au territoire.

"Pendant nos jours d'ouverture, on compte en moyenne 50 à 100 passages. On a réussi à développer une clientèle fidèle, qui s'intéresse beaucoup à nos produits", se réjouit Sébastien Rosset.

La brasserie O'Clock se fait en effet un devoir de proposer régulièrement de nouvelles saveurs à ses habitués, amateurs de bière. Au-delà des gammes classiques, produites en quantité pour fournir bars et restaurants partenaires, O'Clock réinvente



Les trois associés de la Brasserie O'Clock : Quentin Labbé, Sébastien Rosset et Kévin Delarue

ses recettes pour faire perdurer l'attrait de sa marque.

Parmi ces fameuses innovations : le vieillissement de la bière dans des barriques en bois ayant déjà servi à d'autres alcools. Temps de pause moyen : deux ans, pour une bière qui offre une toute nouvelle palette d'arômes.

### À la recherche de nouvelles opportunités

Avec la réussite de la marque et le développement, ces dernières années, d'un public attiré par les bières artisanales, O'Clock cherche aujourd'hui à s'agrandir.

La place commence à manquer dans leur entrepôt de la Croix-Bonnet où

les cuves de vieillissement se sont imposées peu à peu sur l'espace de vente. "Avec le Covid et les règles sanitaires, on a pris l'habitude d'installer un petit comptoir à l'extérieur sur le parking", précise Sébastien Rosset. Mais dans l'idéal, O'Clock souhaiterait trouver des locaux plus grands.

"On aimerait beaucoup trouver un endroit qui nous permette d'y installer une boutique et un véritable espace de dégustation. C'était notre projet à l'origine. L'objectif est d'être vraiment proches de nos clients."

**Brasserie O'Clock : 3, rue Georges Méliès - 09 51 53 11 22**

**O'Clock**  
aujourd'hui c'est

**7 ans** d'activité à Bois d'Arcy  
**8 collaborateurs**  
**140 recettes** de bière créées

Environ **1 000 litres de bières brassés par jour**

**Une boutique** ouverte les vendredis et samedis de 11 h à 18 h

## Les liens intergénérationnels au cœur de la **Semaine bleue**



Comme chaque année, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'associent à la Semaine bleue afin de mettre les seniors à l'honneur. À cette occasion, du 4 au 8 octobre, de nombreuses activités leur seront proposées. Au programme cette année : Ciné-goûter avec la projection du film *La Dégustation*, visite d'une ferme dans le Loiret ou encore goûter de l'amitié en compagnie de l'équipe municipale.

La Semaine bleue est un événement national entièrement dédié aux seniors pour valoriser leur contribution à la vie économique et associative du pays.

Cet événement, décliné de manière locale par les

acteurs qui travaillent avec nos aînés, permet de créer un lien social fort entre les générations. Il contribue à changer le regard de la société sur les seniors. Il s'agit d'ailleurs du thème de cette édition 2022 dont l'objectif est de briser les idées reçues sur le quotidien de nos aînés.

La Semaine bleue permet de souligner les actions menées toute l'année par le CCAS. Celui-ci organise régulièrement des activités afin de lutter contre l'isolement social des seniors et prévenir la perte d'autonomie. Au mois de septembre, les ateliers de gymnastique proposés pour favoriser le maintien d'une activité physique adaptée ont par exemple remporté un franc succès.

### Cuisiner avec les enfants

Afin de favoriser les liens intergénérationnels, des ateliers sont organisés avec les accueils de loisirs de la Ville, le mercredi 5 octobre. Les enfants de Gérard Reillon, Simone Veil et Madeleine Renaud auront l'occasion de participer à un atelier de fabrication de truffes au chocolat tandis qu'à Vigée Le Brun et Jean-Louis Barrault ils seront invités à décorer des cupcakes. Au total, une cinquantaine d'enfants aura ainsi l'opportunité de passer un moment de partage et de découverte avec les seniors.



### Préparer sa succession



Dans le cadre de la Semaine bleue, le CCAS propose une conférence sur le thème "Anticiper sa succession" animée par un notaire. L'objectif est de donner toutes les clés pour comprendre comment organiser sa succession, rédiger son testament ou faire des donations de son vivant.

Le notaire pourra répondre aux questions d'ordre juridique des participants. Pour toute question plus spécifique, il est recommandé de prendre rendez-vous auprès d'un notaire. La Chambre des notaires des Yvelines organise pour cela des permanences gratuites.

**Conférence "Anticiper sa succession" - Vendredi 7 octobre. Maison des associations Lino-Ventura – 2, avenue Fritz-Lang – Entrée gratuite.**

### 3 questions à...



**Françoise Delivet, Maire-adjointe en charge des Solidarités, de la Santé et des Seniors**

**Le thème de cette édition 2022 insiste sur la notion d'inclusion.**

*Oui, on voit que la perception du vieillissement a beaucoup évolué ces dernières années. Notre travail à l'année est d'accompagner le bien vieillir des seniors pour montrer qu'il est encore possible d'être actif. Et c'est tout l'objet de la Semaine bleue cette année.*

**Pourquoi la Semaine bleue est un événement si important ?**

*Cet événement est l'occasion de mettre en lumière les actions du CCAS pour inclure les seniors à la vie de la commune. Au-delà de cette semaine très particulière, nos équipes restent actives pour les faire participer à de nombreuses activités et ainsi créer du lien social.*

**Cela passe par l'organisation d'activités intergénérationnelles ?**

*Tout à fait. D'ailleurs cette année, grâce au travail conjoint du CCAS et de la Direction de la Réussite Éducative, nous sommes en mesure de proposer deux activités pâtisserie aux seniors. L'objectif est de leur faire partager un moment convivial avec les enfants des centres de loisirs. Et nous espérons maintenir ces activités tout au long de l'année.*

**Plus d'informations sur la Semaine bleue et les activités proposées par le Centre Communal d'Action Sociale : CCAS - 38, avenue Paul Vaillant-Couturier - 01 30 45 84 00 - ccas@boisdarcy.fr**

## “ B&B Hôtel BOIS D'ARCY Saint-Quentin-en-Yvelines

N'hésitez pas à réserver une chambre si vous invitez de la famille ou des proches pour un événement familial.  
Vous êtes en déplacement professionnel à proximité de Bois d'Arcy ?



Réservez votre chambre de 1 à 3 personnes sur notre site [hotelbb.com](http://hotelbb.com) ou au **08 92 23 37 60** Service 0,05 €/min + prix appel

**B&B HOTEL**  
Bois d'Arcy Saint-Quentin-en-Yvelines  
1 bis Avenue Fritz Lang  
78390 BOIS D'ARCY



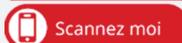
hotelbb.com

## Hey, psst, c'est par ici !



Et jusqu'au 30/11/2022

**Gagnez un voyage**  
**AU BOUT DU MONDE**  
OU L'UN DES 2 WEEK-ENDS D'EXCEPTION



GR O U P E

**Arnaud de Finance**  
conseiller immobilier  
sur Bois d'Arcy  
et ses alentours  
**06 70 30 11 88**



Agent commercial indépendant - EI, inscrit au RSAC de Versailles sous le n° 907903652

## Christine Desforges-Humbert Sophrologue et Psychothérapeute sur Bois d'Arcy

### La SOPHROLOGIE permet d'améliorer :

- L'équilibre physique et mental grâce à une action positive sur le plan physique, émotionnel et mental.
- La sensorialité pour une meilleure intégration du schéma corporel.
- La relaxation dynamique pour mieux vivre son corps au quotidien.
- Le relâchement musculaire pour se libérer des contraintes liées à la vie moderne et apprendre à maîtriser le stress responsable de nombreuses maladies.
  - La gestion des états de stress et les émotions fortes.
- La relaxation mentale pour puiser en soi-même les ressources nécessaires au changement.
- La visualisation pour nous projeter positivement dans notre futur.
- La respiration complète pour accéder à un plus grand calme et une maîtrise de nos affects.
  - La préparation aux examens, aux concours...
- La confiance en soi, la concentration, l'attention, le sommeil...
- Le « lâcher prise » et prévient le Burn out professionnel et parental.



### HYPNOTHERAPEUTE

ARRÊT TABAC - ALIMENTATION ET PERTE DE POIDS - DÉPENDANCES - PEURS - STRESS - PHOBIES - TOCS - CONFIANCE EN SOI - ESTIME DE SOI - PERCEPTION DE L'IMAGE DE SOI - VALEURS

CHRISTINE DESFORGES-HUMBERT  
Sur BOIS D'ARCY

## 06 29 97 13 21

pour prendre rendez-vous du lundi au samedi

[www.123siteweb.fr/sophro-relaxation](http://www.123siteweb.fr/sophro-relaxation)

## Une coach pour éviter le stress du quotidien

Besoin d'aide pour organiser votre quotidien ? Aurélie Lardeau, tout juste installée à Bois d'Arcy, propose un accompagnement sur-mesure pour alléger votre charge mentale. Sa spécialité : gestion du temps, des tâches mais aussi des pensées et des émotions pour rester efficace sans s'épuiser et maintenir l'enthousiasme au quotidien.

Services proposés : conseil, coaching, soutien méthodologique et logistique sur des projets de vie. Rendez-vous de diagnostic offert.

**Plus d'infos : 06 21 67 97 73 – [lesclesduquotidien@gmail.com](mailto:lesclesduquotidien@gmail.com) – [www.lesclesduquotidien.com](http://www.lesclesduquotidien.com)**



## Se revigorer avec un massage japonais

Arcisienne de plus de 30 ans, Thao Tran vient de lancer son entreprise spécialisée dans le bien-être. Au sein du cabinet Vitalité, elle propose notamment un massage du visage anti-âge inspiré de l'art traditionnel japonais du Kobido et de pratiques de la médecine chinoise. Ce massage procure un effet liftant durable, atténue les rides, tonifie et repulpe le visage tout en apportant une profonde relaxation.

**Cabinet Vitalité – 9, allée Louis Gruel – Tél. : 06 24 40 01 97**



## Les Pompes Funèbres Delionnet vous accueillent rue Maurice Ravel

Après sept ans à exercer comme conseiller funéraire à Bois d'Arcy, Jean-Michel Delionnet se lance à son propre compte. Depuis juin 2022, il a installé son agence de pompes funèbres rue Maurice Ravel. Il y reçoit les familles et leur propose un accompagnement personnalisé pour l'organisation d'obsèques.

**Pompes funèbres Delionnet – 5, rue Maurice Ravel – 01 30 85 02 92 – [www.pfm-delionnet.fr](http://www.pfm-delionnet.fr)**

# Incivilités : Tous ensemble, disons stop !

**Mégots jetés par terre, dépôts sauvages, stationnements gênants... Tous les jours, les incivilités s'incarnent dans ces petits gestes qui contribuent à dégrader le cadre de vie des habitants. Afin d'assurer la tranquillité de tous, un rapide rappel des règles s'appliquant dans l'espace public.**

## Stationner en ville, une question de sécurité

En double-file, sur une sortie de garage, un passage piéton ou une piste cyclable... quand le stationnement ne s'effectue pas sur une place prévue à cet effet, il peut vite se révéler gênant, voire dangereux pour les autres usagers.

Pourtant, **le stationnement automobile est gratuit dans toute la commune**, avec des zones à durée limitée, matérialisées par une signalisation "Zone bleue". À l'heure actuelle, il existe sept zones bleues dont le stationnement est limité à 15 minutes et dix zones bleues qui bénéficient d'une durée de stationnement maximum de 1 h 30 sur le territoire de Bois d'Arcy. Seule exception, le parking du domaine de la Tremblaye permet un stationnement d'une durée maximum de 4 heures, pour pouvoir profiter pleinement de l'offre du cinéma, du théâtre et de médiathèque.

### Pensez à votre disque bleu

Pour pouvoir stationner en toute tranquillité sur les zones bleues, il suffit de se procurer **un disque de stationnement**, disponible gratuitement à l'accueil de la mairie (*dans la limite des stocks disponibles*). Il est également possible d'en acheter un dans une grande

surface, une station-service ou un garage automobile.

Notez également que **le stationnement alterné est de rigueur dans toutes les rues** de Bois d'Arcy, sauf signalisation contraire. Cela signifie que du 1<sup>er</sup> au 15 du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs de la rue, à l'inverse, du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. Le changement de côté doit s'effectuer le dernier jour de la période, entre 20 h 30 et 21 h.

### Faciliter le stationnement au marché

Du lundi au samedi, de 8 h à 20 h, le stationnement est limité à 1 h 30 au-

tour de la halle du marché.

De plus, pour permettre aux commerçants de stationner, déballer et remballer leurs stands, neuf places de stationnement leur sont réservées sur le côté droit du bâtiment. Il est donc interdit d'y stationner du vendredi 10 h jusqu'au samedi 14 h. Les véhicules en infraction seront verbalisés par une amende de 135 €.

Au quotidien, la police municipale va à la rencontre des Arcisiens pour les sensibiliser à la question du stationnement. Depuis avril 2021, le stationnement intempestif est également sanctionné grâce au dispositif de vidéo-verbalisation lancé en partenariat avec Versailles Grand Parc.



Rue Hoche  
**AVANT****APRES**

## Des travaux pour améliorer la circulation

De nombreuses mesures complémentaires sont menées par la Ville pour continuer de rationaliser l'offre de stationnement. Cela s'est notamment illustré lors de la rénovation des rues Paul-Vaillant-Couturier et Jean-Jaurès en 2019, et des rues Hoche et Voltaire en 2021. Modernisées, ces dernières sont aujourd'hui **plus esthétiques, plus confortables et plus sécurisées** pour tous les types de circulation, permettant la mise en place d'un stationnement végétalisé sur la rue Hoche.

Plus récemment encore, la Ville a mené un réaménagement des places de stationnement de la rue Chaplin comprenant la création de terre-pleins qui seront végétalisés. L'objectif est de limiter le stationnement des camions.

Enfin, **des travaux sont également prévus sur l'axe principal Etienne-Jules Marey / Baudin et la rue Camélinat**. Ces travaux s'inscriront dans le prochain plan de circulation actuellement en révision.

## Nouveaux engins motorisés

Trottinettes électriques, gyroroues, ou encore hoverboards (planches à roulettes électriques) sont des "engins de déplacement personnel motorisés" (EPDM). Désormais soumis au Code de la route, les utilisateurs de ces moyens de déplacements doivent respecter **des règles d'utilisation**. Contrairement aux utilisateurs de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur), considérés comme piétons, ils doivent **circuler sur une piste cyclable ou une voie verte partagée** lorsqu'elles existent. Sur la chaussée, le cas échéant.

Comme pour les vélos, les trottinettes doivent être équipées de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore et d'un système rétro-réfléchissant. Le



port du casque n'est pas obligatoire, mais est fortement conseillé, pour votre sécurité.

## LE MOT DE L'ÉLU...



**Laurent Brot**  
Maire-adjoint  
en charge de la  
Sécurité et des  
Mobilités

Trop souvent, notre tranquillité et la qualité de notre cadre de vie sont dégradées par les incivilités de quelques-uns. Ces désagréments prennent de multiples formes : dépôts sauvages, débris, déjections canines, tags, dégradations, stationnements gênants, non-respect du code de la route, nuisances sonores. Les services de la Ville interviennent quotidiennement pour lutter contre ces comportements, par la mise en place d'aménagements sur la voie publique, de nouveaux outils de signalisation et de surveillance, le nettoyage, l'information, la pédagogie, la conciliation mais aussi parfois la sanction par PV ou poursuites. Ce dossier est l'occasion de rappeler les règles qui s'appliquent dans l'espace public, afin que nous puissions tous le partager et en profiter paisiblement.

## À chaque déchet, sa poubelle

Déchets jetés par terre et dépôts sauvages font partie des incivilités qui, en plus de gâcher l'esthétique de notre ville, peuvent mener à des problèmes sanitaires. Pour garder les rues de Bois d'Arcy propres veillons à bien jeter nos déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

### Pour bien trier, quelques consignes

À Bois d'Arcy, **la gestion des déchets est assurée par Versailles Grand Parc.**

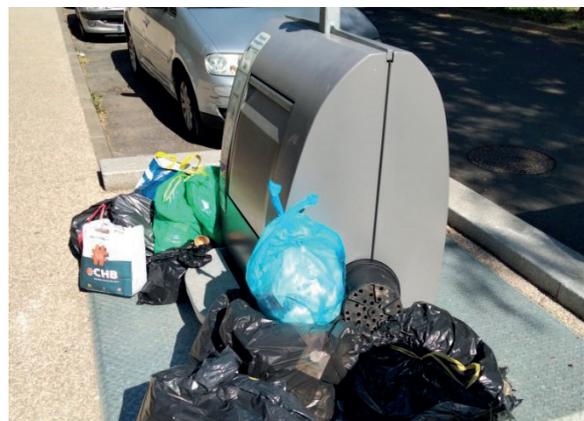
La communauté d'agglomération s'occupe de l'installation des bornes de collecte qui permettent de recueillir trois types de déchets : le verre, les ordures ménagères et les emballages et papiers. Il existe une centaine de bornes de collecte à Bois d'Arcy.

Depuis le début de l'année, **les consignes de tri ont évolué.** Vous pouvez désormais mettre dans la poubelle jaune tous les emballages plastique, papier, carton et métal, y compris les barquettes, pots de yaourts ou encore sacs en plastique. Attention toutefois, ces déchets doivent être placés dans la borne de collecte en vrac. Les objets n'appartenant pas à cette catégorie ou à celle du verre

sont placés dans les ordures ménagères. À l'exception des textiles, des déchets électroniques, des déchets toxiques, et des ampoules ou néons. Il existe des points d'apport spécifiques à ces objets.

Rappelons qu'abandonner ses déchets près des bornes de collecte disposées dans la ville s'apparente à du dépôt sauvage. En 2020, près de **3 000 tonnes de déchets dus aux dépôts sauvages** ont été collectés par Versailles Grand Parc et les services techniques des communes.

Sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €, le dépôt sauvage est pourtant évitable. Pour cela, adaptez la taille de vos poubelles à celle des bornes. Celles-ci acceptent les sacs poubelles d'une contenance maximale de 50 litres. Pensez donc à acheter vos sacs poubelles en conséquence. En ce qui concerne les emballages, il est préférable de les plier ou les découper pour qu'ils puissent entrer plus facilement dans la poubelle.



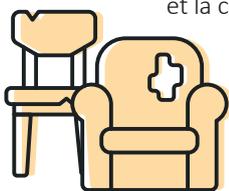
### Déchèterie ou encombrants, il faut choisir

Pour les objets lourds et volumineux, il reste les encombrants. À Bois d'Arcy, **le ramassage est effectué le troisième mercredi de chaque mois.** Il est conseillé de déposer ses encombrants la veille au soir pour s'assurer qu'ils seront bien ramassés. Pour rappel, la date des prochains encombrants est indiquée dans chaque numéro de votre magazine municipal.

Vous avez également la possibilité de vous rendre à la déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy, ouverte du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h, et le dimanche de 9h à 13h.

### À déposer aux encombrants

Les encombrants sont ramassés tous les 3<sup>e</sup> mercredi du mois. Ils doivent être sortis sur la veille au soir sans gêner le passage et la circulation sur les trottoirs.



Tapis, fauteuils, literie...



Jouets non électriques



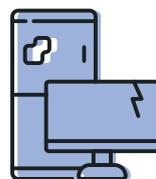
Ferraille

#### À ne pas mettre aux encombrants :

pots de fleurs, gravats, palettes, pièces automobiles, textiles, peintures et solvants, électroménager (même petit)...

### À déposer à la déchèterie

Rue A. Gance- ZAC de la Croix-Bonnet  
Du mardi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h,  
le samedi de 9 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 13 h.



Électroménager, écrans...



Déchets végétaux



Gravats



Peintures, déchets dangereux, ampoules



Demandez gratuitement votre carte d'accès à la déchèterie, sur le site de Versailles Grand Parc.

Plus d'informations sur l'appli T.R.I VGP ou sur le site internet de Versailles Grand Parc.

<https://www.versaillesgrandparc.fr/>



## Règles applicables aux chiens

Il est obligatoire de tenir son animal de compagnie en laisse, notamment les chiens, dans l'espace public. A noter que, pour le confort de tous, la Ville s'apprête à prendre un arrêté visant à interdire les chiens dans les squares et parcs de la Ville, même tenus en laisse.

De plus, le propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de

son animal, et ce, afin de préserver la propreté et la salubrité de l'espace public. À cet effet, le propriétaire de l'animal doit se munir d'un sac. La Ville met à disposition 22 canisettes, proposant des sacs, sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, tout manquement à cette obligation peut être sanctionné d'une amende allant jusqu'à 150 €.

## Taille des haies

Propriétaires de maisons, notez que vous êtes tenus d'élaguer arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées.

Le Code civil impose en effet une réglementation stricte concernant les plantations afin qu'elles ne gênent pas le passage des piétons ou la visibilité de la route, ni ne cachent les feux de signalisation et les panneaux.

Pour cela, des règles encadrent les distances de plantation des arbres et arbustes par rapport aux limites séparatives des propriétés. Les plantations de plus de 2 mètres de haut doivent être à 2 mètres de la limite séparative. Les autres, doivent respecter une distance de 0,5 mètre par rapport à la même limite séparative.

L'arrachage ou la taille de l'arbre peuvent être exigés (sauf s'il y a prescription trentenaire).

En cas de questions, n'hésitez pas à consulter le service Urbanisme de la Ville.

**Hôtel de Ville – 2, avenue Paul Vaillant Couturier – 01 30 45 83 06 – [urbanisme@boisdarcy.fr](mailto:urbanisme@boisdarcy.fr)**

Lorsque vous entretenez vos plantations, n'oubliez pas de les conserver dans des sacs en papier kraft ou dans des bacs spéciaux (sur demande auprès de VGP) et d'en disposer lors de la collecte des déchets végétaux.

La collecte a lieu toutes les semaines, le mercredi, sauf en hiver. N'oubliez pas de déposer vos sacs la veille au soir.



## Attention aux nuisances sonores

L'excès de bruit peut produire une sensation désagréable voire gênante. Pour lutter contre les nuisances sonores, il est donc primordial d'en identifier les causes, dont la première : **la circulation routière**.

La Ville prend des mesures pour **limiter la gêne sonore provoquée par le trafic routier**, notamment dans le cadre des travaux de rénovation des voiries. Cela passe par la mise en place de revêtements spéciaux et de rétrécissements de chaussée pour empêcher les accélérations et l'installation de zones 30 appelées à se multiplier.

Afin de ne pas gêner les riverains, et pour moins consommer, évitez d'accélérer ou freiner de manière intempestive et conservez autant que possible une allure moyenne et constante. Réservez également l'utilisation de votre avertisseur sonore aux situations de danger immédiat.

## Tapage diurne et nocturne

Autre source de bruit : **les travaux**. Pour ne pas déranger le voisinage, merci de respecter les horaires suivants pour effectuer vos travaux et votre bricolage, y compris la tondeuse à gazon : **de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et jours fériés**. Ces règles peuvent évoluer en fonction des copropriétés. Dans ce cas, reportez-vous au règlement intérieur de votre résidence.

Enfin, lorsque vous organisez une fête, pensez à respecter la tranquillité de vos voisins. Vous pouvez les prévenir de l'organisation d'une soirée qui pourrait occasionner du bruit et veillez à ne pas monter trop le volume de la musique ou de la conversation.

## La Fabrik

### Sarah Jad vibre de sa passion

Quand elle a commencé à chanter pour animer des bals et des fêtes privées, Sarah Jad n'imaginait pas un jour vivre de sa passion. Pourtant, petit à petit, elle a construit sa carrière, participant à des concours de chant, dont le prestigieux The Voice, et se produisant dans les salles franciliennes. Aujourd'hui, 20 ans après ses premières scènes, ce métier qu'elle croyait inaccessible est devenu son quotidien.

Il faut dire qu'en dehors de la scène, c'est une véritable machine qui opère. Toute la journée, la chanteuse démarché les salles de spectacle avec l'aide d'une collaboratrice et gère ses réseaux sociaux. Et, depuis l'année dernière, elle assure la promotion de son tout premier EP qu'elle a produit seule, grâce à une campagne de financement participatif en ligne. Sarah Jad donne aussi des cours de chant. Une autre manière pour elle de pratiquer sa passion, et de la transmettre à une future génération de chanteurs.

Le partage est important pour elle. Tant avec ses quatre musiciens, sa "Dream Team", qui l'accompagnent pendant les concerts et qu'elle intègre à son processus de création,



Photo : Mily clic

qu'avec le public à qui elle veut communiquer les émotions positives de sa musique.

**Sarah Jad. Pop / Rock. Vendredi 14 octobre à 21 h. La Fabrik - 14, rue du Parc. Concert debut.**

## Cinéma

### Le CNC retrace l'histoire du film d'animation

Dans le cadre de la Fête du Cinéma d'animation, le Cinéma de La Grange accueille, du 12 au 29 octobre, l'exposition "Bonjour l'animation" élaborée par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) à l'occasion du Festival international du film d'animation d'Annecy. Cette exposition retrace l'histoire du film d'animation et dévoile ses différentes évolutions techniques. L'occasion de mettre en avant la richesse de la production française, reconnue mondialement.

Le Cinéma intègre l'exposition à son programme avec la projection des films "La Planète sauvage" de René Laloux, (1973) pour les adultes, "Robinson & Cie" de Jacques

Colombat, (1990) et plus et "L'Enfant au grelot" de Jacques-Rémy Girerd (1998). Les classes de CM1 et CM2 seront invitées à une visite commentée de l'exposition avec un spécialiste du CNC, à l'issue de laquelle, les enfants participeront à un atelier autour du cinéma d'animation.

**Entrée libre. Cinéma de la Grange, 11, rue du Parc.**



## Au Théâtre

### Un programme culturel dédié aux scolaires

Comme chaque année, la Ville propose aux élèves des écoles maternelles et élémentaires une sélection de spectacles dédiés, sur le temps scolaire. L'objectif est de leur dévoiler le monde du spectacle vivant à travers une programmation riche et variée. Pour les enseignants, ces spectacles scolaires sont l'occasion de s'appuyer sur cet outil pédagogique pour enrichir leurs programmes.

Sélectionnés en collaboration avec les équipes pédagogiques, ces spectacles offrent un contenu de qualité afin de faciliter leur exploitation par les classes et nourrir d'éventuels échanges avec les artistes.

Cette année, le thème de l'environnement revient à plusieurs reprises. Tant dans "Le monde du silence gueule" que dans "20 000 bulles sous les mers" le sujet est abordé

de manière à sensibiliser les enfants en s'adaptant à leur âge.

D'autres spectacles se veulent aussi très interactifs. C'est le cas de "Prose(s)", spectacle d'improvisation dans lequel les acteurs se servent de livres apportés par les élèves, ou encore de "L'oiseau de feu" qui est une adaptation d'un livre à exploiter en classe.



"Prélude en Bleu majeur" matérialise l'oeuvre du peintre Kandinsky.

## Fête de la Bière, la Ville à l'heure bavaroise



La Fête de la Bière fait son retour à Bois d'Arcy. Samedi 22 octobre, les Arcisiens sont invités à profiter d'une soirée où bière et musique bavaroise seront au rendez-vous. L'outre-Rhin sera mis à l'honneur, avec la participation du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy et la présence de leurs

invités venus de Mùcheltn. Rendez-vous à partir de 19 h 30 au COSEC. Une belle choucroute garnie sera servie juste après un chaleureux accueil musical. Après le dessert, la piste de danse s'enflammera pour un bal au rythme des musiques bavaroises.

**Tarifs : 36 € par adulte, 15€ par enfant.**  
**Buvette sur place. Informations auprès du service Événementiel : 01 30 07 18 56 – [evenementiel@boisdarcy.fr](mailto:evenementiel@boisdarcy.fr)**  
**Inscriptions sur le site de la Ville [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)**

## Bois d'Arcy-Mùcheltn, 25 ans d'histoire

Du 21 au 23 octobre, la Ville et le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy ont le plaisir de recevoir ses invités de la ville de Mùcheltn (Allemagne). L'occasion de célébrer ensemble le 25ème anniversaire de ce jumelage, né d'une première collaboration entre le collège Mozart de Bois d'Arcy et le Geiseltalgymnasium de Mùcheltn en 1992.

Le serment de jumelage fut signé à la mairie de Bois d'Arcy par les maires français et allemand en mars 1997. A cette occasion, un tilleul fut planté au collège Mozart.

Depuis, grâce au travail du Comité de Jumelage, créé en 1998, et en étroite collaboration avec la municipalité, Arcisiens, Mùcheltnois et représentants d'associations se sont rencontrés à de nombreuses reprises. Comme en 2010, quand plus de 70 Arcisiens ont découvert le marché de Noël de Leipzig grâce à ces échanges soutenus.

Pour célébrer le jubilé de ce jumelage, qui marque aussi le retour des Mùcheltnois en terre arcisienne après deux années de pandémie, une cérémonie officielle est organisée le samedi 22 octobre au Domaine de la Tremblaye (voir Agenda).

A cette occasion, sera dévoilée une nouvelle plaque, à l'intérieur du Domaine, côté rue du Parc, en présence de Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, de Maryline Rolland, conseillère municipale déléguée au jumelage, et de Andreas Marggraf, Maire de Mùcheltn.



Par ailleurs, le comité de jumelage propose aux Arcisiens qui le souhaitent d'accueillir des Mucheltnois chez eux durant leur visite à Bois d'Arcy.

**Renseignements auprès du CJBA : [cjba@free.fr](mailto:cjba@free.fr) ou 06 74 41 23 60.**

**WATELET T.P.** 

**Pour tous vos travaux**



- Aménagement de votre cadre de vie
- Plateformes industrielles : VRD
- Réhabilitation de VRD en copropriété
- Service hivernal (salage, déneigement)
- Construction et entretien des routes
- Équipements urbains
- Travaux particuliers
- Travaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées
- Terrassement, voiries

*N'hésitez pas  
à nous contacter, nous  
optimiserons ensemble vos  
besoins et nous vous  
proposerons une solution  
adaptée.*

**73, rue des Pêcheurs - 78370 PLAISIR**  
**Tél. 01 30 14 18 18 - Fax : 01 34 60 46 02**  
email : [plaisir@watelet-tp.fr](mailto:plaisir@watelet-tp.fr)  
[www.watelet-tp.com](http://www.watelet-tp.com)

Espace Beauté & Spa

THALGO  
LE BEAUTÉ NAVAL



**Soin Ressourçant**

(45 minutes)

65€

Possibilité en Duo!

**SOIN VISAGE SPA**

Gommage,  
Massage du visage,  
nuque et cuir  
chevelu +  
Masque hydratant

**OPTION PEELING  
VISAGE**

Grâce aux Ferments  
d'acides d'algues  
naturelles pour un  
effet "peau neuve" et  
une action sur les  
Rides, les pores, le  
Teint et la Tonicité.  
**+ 15€ (15min)**

**+ ENVELOPPEMENT  
COLD CREAM CORPS**

Nourrissant et  
hydratant pour une  
peau plus  
lumineuse.

Valable jusqu'au 31 octobre 2022

2A rue Camélinat 78390 Bois d'Arcy  
01.70.42.63.32  
[www.espacebeautethalgo.fr](http://www.espacebeautethalgo.fr)

## ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY

**Tél. 01 30 58 25 35** - [contact@axelimmo.fr](mailto:contact@axelimmo.fr)

Retrouvez nous sur [www.axelimmo.fr](http://www.axelimmo.fr)

**TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE**

**AXEL**  
IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

[www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr](http://www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr)

Sur la base de 351 avis clients

obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise  
Axel Immobilier en date du 30 mai 2018

**97% DE CLIENTS  
TRÈS SATISFAITS**

**ET QUI NOUS  
RECOMMANDENT.**

**MERCI A VOUS !**

# Au Cinéma de la Grange au mois d'octobre...



**KOATI**  
Animation / Dès 6 ans / VF / 1 h 32  
Mer. 5 oct. 14 h 30  
Dim. 9 oct. 14 h 30  
Mer. 12 oct. 14 h 30  
Dim. 16 oct. 16 h



**CITOYEN D'HONNEUR**  
Comédie / Drame / VF / 1 h 36  
Mer. 5 oct. 16 h 30  
Dim. 9 oct. 19 h 15  
Lun. 10 oct. 21 h  
Mar. 11 oct. 13 h 30



**TOUT LE MONDE AIME JEANNE**  
Drame / Comédie / VF / 1 h 35  
Mer. 5 oct. 18 h 45  
Lun. 10 oct. 16 h 15  
Mar. 11 oct. 21 h



**KOMPROMAT**  
Thriller / VF / 2 h 07  
Mer. 5 oct. 21 h  
Dim. 9 oct. 16 h 30  
Lun. 10 oct. 13 h 30  
Mar. 11 oct. 18 h 15



**PLAN 75**  
Drame / Science-Fiction / VOSTF / 1 h 52  
Lun. 10 oct. 18 h 30  
Mar. 11 oct. 15 h 45



**CHRONIQUE D'UNE LIAISON PASSAGÈRE**  
Comédie dramatique / VF / 1 h 40  
Mer. 12 oct. 16 h 30  
Lun. 17 oct. 20 h 30  
Mar. 18 oct. 18 h 15



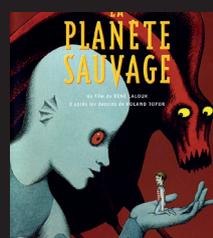
**COUP DE THÉÂTRE**  
Comédie / VF / VOSTF / 1 h 38  
Mer. 12 oct. 18 h 45  
Lun. 17 oct. 14 h  
Mar. 18 oct. 20 h 30 (VOSTF)



**UNE BELLE COURSE**  
Comédie dramatique / VF / 1 h 41  
Mer. 12 oct. 21 h  
Dim. 16 oct. 18 h



**CANAILLES**  
Comédie dramatique / VF / 1 h 26  
Dim. 16 oct. 20 h 30  
Lun. 17 oct. 18 h 30  
Mar. 18 oct. 16 h 15



**PLANÈTE SAUVAGE**  
Dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation  
Animation/VF/ 1 h 12  
Dim. 16 oct. 14 h



**LE CHAMEAU ET LE MEUNIER**  
Animation / Dès 3 ans / VF / 0 h 49  
Mer. 19 oct. 14 h 30  
Mar. 25 oct. 16 h 30



**LES DÉMONS D'ARGILE**  
Animation / Dès 8 ans / VF / 1 h 30  
Sam. 22 oct. 16 h 45  
Mar. 25 oct. 14 h 30

Afin de prolonger l'expérience du film. Le Cinéma de La Grange propose une activité manuelle simple et ludique avant ou après la séance. Les enfants pourront s'initier au modelage en créant leur propre Démon d'argile.

Informations et réservations :  
[lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr](mailto:lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr)



**L'ENFANT AU GRELOT**  
Dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation  
Animation / Dès 3 ans / VF / 0 h 28  
Sam. 22 oct. 15 h 45



**LES ENFANTS DES AUTRES**  
Drame / VF / 1 h 45  
Mer. 19 oct. 16 h  
Sam. 22 oct. 18 h 45  
Mar. 25 oct. 20 h 30



**LA COUR DES MIRACLES**  
Comédie / VF / 1 h 34  
Mer. 19 oct. 18 h 30  
Sam. 22 oct. 21 h



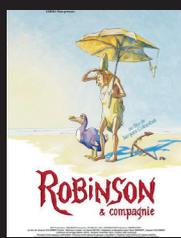
**MARIA RÊVE**  
Comédie / VF / 1 h 33  
Mer. 19 oct. 20 h 45  
Sam. 22 oct. 13 h 30  
Mar. 25 oct. 18 h



**SUPERASTICOT**  
Animation / Dès 3 ans / VF / 0 h 40  
Mer. 26 oct. 14 h 30  
Jeu. 27 oct. 16 h 15  
ven. 28 oct. 14 h 30



**LES SECRETS DE MON PÈRE**  
Animation / Dès 8 ans / VF / 0 h 14  
Jeu. 27 oct. 14 h 30  
Mar. 1<sup>er</sup> nov. 14 h



**ROBINSON ET COMPAGNIE**  
Dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation  
Animation / Dès 8 ans / VF / 1 h 10  
Sam. 29 oct. 14 h



**JUMEAUX MAIS PAS TROP**  
Comédie/VF/ 1 h 40  
Mer. 26 oct. 15 h 45  
ven. 28 oct. 18 h 45  
Sam. 29 oct. 21 h  
Mar. 1<sup>er</sup> nov. 19 h



**LE SIXIÈME ENFANT**  
Drame / VF / 1 h 32  
Mer. 26 oct. 18 h  
Ven. 28 oct. 21 h  
Sam. 29 oct. 15 h 45



**SANS FILTRE**  
Drame / Comédie / VF / 2 h 29  
Mer. 26 oct. 20 h 30  
Jeu. 27 oct. 17 h 30  
Mar. 1<sup>er</sup> nov. 15 h 45



**THE WOMAN KING**  
Drame / Action / VF / 2 h 24  
Jeu. 27 oct. 20 h 45  
Ven. 28 oct. 15 h 45  
Sam. 29 oct. 18 h

## Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80

[lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr](mailto:lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr)  
et sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

Tarifs : Normal 6 € / Réduit\* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 € / Carte Cinéma 10 places : 40 € (nominative, valable 1 an).

\*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.  
Avant-premières : les tarifs "réduit" et "moins de 12 ans" restent en vigueur et s'appliquent comme pour les autres films, la carte abonnement n'est pas valable.



**Avertissement** : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

## DSBA

### Jean-Marc et Christine Delage, six fois champions de France

Cette année, les danseurs de l'association Danse Sportive Bois d'Arcy (DSBA) ont rayonné sur les compétitions nationales et internationales. A l'instar de Jean-Marc et Christine Delage qui ont obtenu leur sixième titre de champions de France en juin dernier à Villeurbanne.

Le couple s'est lancé dans la danse sportive voilà maintenant 25 ans et a intégré la compétition internationale il y a 10 ans. Aucune danse ne leur est inconnue. Valse, tango, viennoise, slow fox, quick step... Avec les chorégraphies préparées par leurs professeurs, ils enchaînent les titres et les podiums.

Cet été encore, ils démontraient leurs talents en finale de compétition à Wuppertal (Allemagne), une des plus importantes compétitions internationales. Ils prouvent ainsi qu'ils méritent amplement de figurer au Top10 mondial.

Pourtant, Jean-Marc était d'abord réticent à pratiquer de la danse. Plutôt porté sur le foot et le tennis, il s'est laissé convaincre par Christine, qui faisait du modern jazz, de se lancer dans la danse en couple. Au début, il ne s'agissait que de loisirs, un moyen de pratiquer une activité à deux. Mais très vite, l'envie de tenter les compétitions s'est manifestée, Jean-Marc prenant goût à l'exercice.

**Informations 06 08 64 07 05. Entraînements au COSEC le mardi de 20 h 30 à 23 h, le samedi de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 10 h à 13 h.**



### TOUR DE FRANCE 2022 Merci aux bénévoles Arcsiens

Le 24 juillet, Bois d'Arcy avait l'honneur de se trouver sur la route du Tour de France 2022. De nombreux Arcsiens sont venus assister au spectacle. Pour que la fête soit au rendez-vous, une trentaine de bénévoles ont sécurisé le parcours. Parmi eux, sept membres du Club Omnisport de Bois d'Arcy (COBA) et une vingtaine d'Arcsiens. Merci à eux pour leurs efforts.



### ARCY DANSES Danse maman-bébé

Cette année, Arcy Danses propose un nouveau cours dédié aux mamans et à leurs bébés. L'objectif est d'accompagner les jeunes mamans à reprendre une activité sportive en douceur tout en passant du temps avec leur bébé qui développe sa motricité à son rythme. Le cours est accessible aux bébés à partir de 6 mois. Le cours a lieu le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 au Cosec. Arcy Danses propose un cours d'essai, sur inscription.

**Informations et inscriptions : [comdanse.ja@gmail.com](mailto:comdanse.ja@gmail.com).**



## ARCY CHOEUR

### Rejoignez la chorale d'Arcy Chœur

La chorale Arcy Chœur vous invite à rejoindre ses rangs. Pas besoin d'avoir un don naturel pour le chant pour intégrer la chorale, les plus anciens vous guident pas à pas. Avec un répertoire très varié (chanson française, étrangères, variété, classique, gospel, musiques de film etc.), les choristes prennent du plaisir à chaque répétition. Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 20h30 à 22h30 (hors vacances scolaires) à l'espace Charles Péguy.

Et si vous préférez venir en spectateurs, sachez que Arcy Chœur se représentera le vendredi 25 novembre à 20 h 30 au Théâtre de la Grange pour son concert de la Sainte Cécile.

**Informations et inscriptions : Jean-François Cazin – 06 09 53 00 78 - <https://sites.google.com/site/choralearcisienne>**

## DANSE ATTITUDES

### Fitness kuduro, danse classique... les nouveautés de Danses Attitudes

En cette rentrée, l'association Danse Attitudes affiche un nouveau visage. En plus de ses disciplines habituelles (jazz-rock, hip-hop, afro beat, contemporain/moderne, yoga adulte, cardio step mov) l'association propose désormais des cours de fitness kuduro et annonce le retour des cours de danse classique et néo classiques pour tous les niveaux. Pour les plus jeunes, un cours d'éveil à la danse est proposé tandis que le yoga est maintenant ouvert aux enfants.

**Cours d'essais gratuits. Plus d'information [attitudes.bda@gmail.com](mailto:attitudes.bda@gmail.com)**



## AMBA

### Yoga Nidra



L'association AMBA propose des cours de yoga nidra, un samedi par mois de 14 h 15 à 15 h 15 au COSEC. Le yoga nidra est une méthode de yoga proche de la méditation. Cet art de la relaxation offre un effet régénérateur tant physique que mental.

**Plus d'informations sur le site internet de l'AMBA : [www.amba78.com](http://www.amba78.com)**

## AU DEVANT DE LA VIE

### Voyages estivaux



Cet été, l'association Au devant de la Vie a organisé deux voyages pour ses adhérents. Le premier, début juillet au Puy du Fou. Les membres de l'association ont pu visiter le parc et profiter des nombreuses attractions en parcours libre durant la journée, avant d'assister aux deux spectacles de nuit : "Les noces de feu" et la "Cinés-cénie". Le second séjour les a emmenés jusqu'en Corse où ils ont réalisé un voyage itinérant avec un guide. Leur aventure leur a entre autres permis de découvrir Bastia, l'Île Rousse, Calvi, Porto Vecchio ou encore Ajaccio.

**Informations et inscriptions lors des permanences les mardis de 14 h à 16 h 30, 12, rue Baragué (Bâtiment B en rez-de-jardin) ou sur le site internet [www.audevantdelavie.fr](http://www.audevantdelavie.fr). Tarif : 15 € par an.**

# - AGENDA -

## Conseil municipal

Mardi 27 septembre

🕒 À 20h30

*Salle des fêtes de la Tremblaye – 11, rue du parc*

## Inauguration Résidence du Canal Versailles Habitat

Vendredi 30 septembre

🕒 À 12h00

*1, rue Jacques Tati*

## Lancement du 7<sup>e</sup> Prix des lecteurs

Samedi 1<sup>er</sup> octobre

🕒 À 17h

Spectacle de lecture théâtralisée par la compagnie "Calliope" qui présentera les 7 livres en compétition (4 adultes / 3 juniors) pour cette 7<sup>e</sup> édition.

*Théâtre de la Grange - Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc*

## Cyclo-cross du COBA

Dimanche 2 octobre

🕒 À partir de 13h30

Départ depuis l'Allée des Mésanges

## Ciné-goûter

Mardi 4 octobre

🕒 À 13h30

Dans le cadre de la Semaine bleue, projection du film *La Dégustation* suivie d'un goûter convivial !

*Cinéma de la Grange - Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc - Entrée gratuite sur inscription au CCAS*

## Atelier de fabrication de truffes au chocolat

Mercredi 5 octobre

🕒 Toute la matinée

Dans le cadre de la Semaine bleue, le CCAS propose aux seniors un atelier de fabrication de truffes au chocolat avec les enfants des accueils de loisirs de Bois d'Arcy.

*Salle des fêtes – Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc. Inscriptions auprès du CCAS*

## Atelier décoration de cupcakes

Mercredi 5 octobre

🕒 Toute l'après-midi

Dans le cadre de la Semaine bleue, le CCAS propose aux seniors un atelier de décoration de cupcakes avec les enfants des accueils de loisirs de Bois d'Arcy.

*Salle des fêtes – Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc. Inscriptions auprès du CCAS*

## Journée dans le Loiret à la ferme de Lorris

Jeudi 6 octobre

Dans le cadre de la Semaine bleue, le CCAS propose aux seniors un voyage dans le Loiret à la découverte de la Ferme de Lorris. Départ en bus à 9h30 depuis le Cosec et retour vers 20h.

*Tarif : 55 €. Inscriptions auprès du CCAS*

## Chartres en lumière en petit train

Jeudi 6 octobre

🕒 Départ à 14h

L'association **Bois d'Arcy Accueil Loisirs** propose une promenade à Chartres. Ils visiteront la cathédrale puis la Maison Picassiette avant d'aller à la rencontre d'un maître verrier. Enfin, après le dîner, ils feront le tour de la ville en petit train.

*Informations et inscriptions lors des permanences les samedis de 10 h à 11 h 30. 12, rue Baragué. Tarifs : 18 € l'année*

## Conférence sur le thème "Anticiper sa succession"

Vendredi 7 octobre

🕒 À 14h

Dans le cadre de la Semaine bleue, le CCAS propose aux seniors une conférence sur le thème "Anticiper sa succession" animée par un notaire.

*Entrée gratuite - Maison des associations Lino-Ventura*

## Réunion publique Chemin vert

Samedi 8 octobre

🕒 À 10h30

*Espace Charles Péguy, rue Baragué*

## Croq'Livre

Samedi 8 octobre

🕒 À 10h30

En partenariat avec le Service de la Petite Enfance, la Médiathèque propose un temps d'éveil aux livres et à la lecture aux enfants de 0 à 3 ans non scolarisés.

*Au Grenier de la Grange. Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou [mediatheque@boisdarcy.fr](mailto:mediatheque@boisdarcy.fr)*

## Goûter de l'amitié

Samedi 8 octobre

🕒 À 14h

Clôture de la Semaine bleue à la salle des fêtes de la Tremblaye en compagnie de l'équipe municipale qui assurera le service pour l'occasion !

*Entrée gratuite sur inscription au CCAS*

## Zack et Stan

### Les sales gosses de la magie

Samedi 8 octobre

🕒 À 20h30

Magie / mentalisme – Dès 12 ans "Les sales gosses de la magie" mêlent malicieusement humour et magie et repoussent leur limite pour un spectacle familial époustouflant.

*Au Théâtre de la Grange – 11, rue du parc*

*Réservations sur [billetterie.boisdarcy.fr](http://billetterie.boisdarcy.fr) et directement au guichet*

## Concours de pêche

Dimanche 9 octobre

🕒 à partir de 7h30

L'association **Amicale des pêcheurs Arcisiens** (APA) organise un concours à la maison des pêcheurs, à l'étang Paul-Daniel-Perrot. Les participants sont invités à apporter une canne au coup, pas de moulinet. L'amorce sera fournie par l'APA.

*Inscriptions : samedi 1<sup>er</sup> octobre de 10h à 12h à la maison des pêcheurs - 10€ pour les membres de l'APA et 13€ pour les pêcheurs extérieurs*

# - AGENDA -

## Projection d'un film documentaire par l'Association BAAL

Mardi 11 octobre

🕒 À 14h

L'Association **Bois d'Arcy Accueil Loisirs** propose la projection de quatre films documentaires sur le thème de l'évasion. Les territoires du Cotentin, de l'Alsace, de Brocéliande et du Val d'Oise se découvriront à cette occasion.

À la Maison des Associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang.

Informations et inscriptions lors des permanences les samedis de 10 h à 11 h 30. 12, rue Baragué. Tarifs : 18 € l'année

## L'heure du conte - Spécial Fête de la Science

Mercredi 12 octobre

🕒 À 15h

À partir de 5 ans. Au Grenier de la Grange. Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou [mediatheque@boisdarcy.fr](mailto:mediatheque@boisdarcy.fr)

## Fête du cinéma d'animation organisé en partenariat avec le CNC

Du 12 au 31 octobre

Le Cinéma de La Grange met le cinéma d'animation à l'honneur avec l'exposition "Bonjour l'animation" (p.18) et une programmation spéciale (voir p.21).

Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc

## Conférence sur le climat

Mercredi 12 octobre

🕒 À 20h

Dans le cadre de la Fête de la Science, Dimitri Carbonnelle et Sylvaine Dion animent une conférence "Le climat, et moi, et moi, et moi" sur le réchauffement climatique.

Salle des fêtes – Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc.

Entrée gratuite, sur inscriptions au 01 30 07 00 50 ou [mediatheque@boisdarcy.fr](mailto:mediatheque@boisdarcy.fr)

## Conférence "Femmes pilotes, des pionnières aux astronautes"

Jeudi 13 octobre

🕒 À 19h00

L'association les **Ailes Arcsiennes** organise une conférence présentée par Jean-François Georges, président d'honneur de l'Aéroclub de France, sur le thème "Femmes pilotes, des pionnières aux astronautes".

Jeudi 13 octobre à 19h – Salle des Fêtes de la Tremblaye. Entrée libre

## Sarah Jad

Vendredi 14 octobre

🕒 À 21h

Pop / Rock

Concert debout. À la Fabrik – 14, rue du parc

Réservations sur [billetterie.boisdarcy.fr](http://billetterie.boisdarcy.fr) et directement au guichet

## Nettoyons la nature

Samedi 15 octobre

🕒 À 9h30

Quartiers Stade et forêt. Rendez-vous devant le COSEC

## Atelier Fresque du Climat

Samedi 15 octobre

🕒 À 15h

Dans le cadre de la Fête de la Science, l'association Fresque du Climat organise un atelier "La Fresque du climat" qui permet d'appréhender les enjeux du changement climatique.

Médiathèque - À partir de 12 ans, sur inscriptions au 01 30 07 00 50 ou [mediatheque@boisdarcy.fr](mailto:mediatheque@boisdarcy.fr)

## Soirée dansante et paëlla

Samedi 15 octobre

🕒 À 19h

Organisée par l'association **Les Pas de Nadia**

Salle Maurice Chevalier

## Sortie pédestre à Lille

Mercredi 19 et jeudi 20 octobre

L'association **Retraite Active Arcsienne** propose à ses adhérents une sortie pédestre à Lille. Premier jour : visite guidée du Vieux Lille et du musée de l'hospice Comtesse, puis visite de l'Hôtel de Ville. Deuxième

jour : visite guidée du musée de la Piscine.

## Facebook live

Jeudi 20 octobre

🕒 de 18h30 à 19h30

Posez vos questions en direct à M. le Maire sur la page officielle de la Ville @BoisdArcy78

## La Mafia Normande

Jeudi 20 octobre

🕒 À 21h

Swing / Jazz manouche

Au bar de la Grange – 11, rue du parc  
Réservations sur [billetterie.boisdarcy.fr](http://billetterie.boisdarcy.fr) et directement au guichet

## Inauguration du square Mûcheln

Samedi 22 octobre

🕒 À 16h

Rendez-vous au Domaine de la Tremblaye, côté rue du Parc.

## Fête de la Bière

Samedi 22 octobre

🕒 À partir de 19h30

Venez à la rencontre de nos amis allemands de Mûcheln lors de cette soirée où choucroute et danse seront au rendez-vous. Au COSEC.

Tarif : 36€ par adulte, 15€ par enfant  
Renseignements auprès du service Événementiel au 01 30 07 18 56.  
Inscriptions avant le 12 octobre : <https://billetterie.boisdarcy.fr> ou en permanences au Théâtre de La Grange du lundi au mercredi de 14h à 18h

## Tournoi du Club de Tennis

Du 29 octobre au 6 novembre

Le Tennis Club Municipal Bois d'Arcy (TCMBA) organise un Tournoi multi-chances pour la Toussaint.

Sur les cours intérieurs du TCMBA.  
Inscriptions sur l'application Ten'Up.  
Informations : [tcmba@fft.fr](mailto:tcmba@fft.fr)

Bois d'Arcy



# ZACK ET STAN

Samedi 8 octobre à 20h30

**au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc**

Magie / Mentalisme - Tarifs : 29€ / 25€ / 22€ / 13€ - Pass Famille 40€  
Infos et réservations : 01 30 07 11 80 ou <https://billetterie.boisdarcy.fr>

[boisdarcy.fr](https://boisdarcy.fr)



# Tribunes libres

## Groupe majoritaire

### "Bois d'Arcy avance !" 27 élus

Gouverner, c'est prévoir !

Les élus de la majorité appliquent depuis près de 9 ans une gestion saine des finances publiques et, grâce à cela, ils ont pu proposer de nombreux services et de nouveaux équipements adaptés aux besoins des Arcisiens. Cette rigueur n'est possible que parce qu'ils mettent un point d'honneur à anticiper. En effet, seule la prévision permet de prendre de bonnes décisions. Alors que nous devons faire face à de fortes restrictions énergétiques, les élus et les services municipaux réfléchissent depuis plusieurs semaines à la mise en place d'un plan de sobriété. Ce plan comportera de nombreuses actions qui sont indispensables si nous voulons passer ce cap délicat. La majorité n'a pas d'autre solution que de se montrer encore plus économe, inventive et créative. Pour autant, il n'est pas question de mettre en place un plan d'austérité, la crise que nous subissons est suffisamment perturbante pour ne pas complexifier les choses. Mais ce qui est certain c'est que nous devons tous nous adapter pour continuer à avancer. Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus qui s'engagent à poursuivre leurs actions au service de tous les Arcisiens.

## Groupe d'opposition

### "Perspectives arcisiennes" 6 élus

La rentrée s'annonce pleine de promesses concernant la participation citoyenne. Entre les conseils de quartier, les réunions publiques, les futurs comités consultatifs et la mise en place des budgets participatifs cela semble merveilleux. Mais ne risque-t-on pas de s'y perdre ? Les budgets participatifs n'auraient-ils pas pu intégrer les comités consultatifs ? Si ces comités doivent être le lieu d'échanges sur les projets en cours, pourquoi pas sur les projets à venir souhaités par les arcisiens qui enclencheraient de facto le budget participatif ? Notre questionnement n'est pas uniquement dû à notre position au sein du conseil. Il s'agit aussi de ne pas perdre de vue que la multiplication des instances favorise les redites et que le « déjà entendu » n'est pas énergisant. Des liaisons seront-elles faites entre tous les rapporteurs de séances ? Les propositions de travail sont flatteuses, renfermant la possibilité d'être acteur de sa ville mais n'oublions pas que le déplacement du marché était déjà acté lors de la concertation architecturale de la halle. Aucune garantie ne nous est donnée qu'il n'y a pas déjà des projets qui sont entérinés sans que nous en ayons la connaissance.

#### NAISSANCES

- > 20 avril 2022 Eloane Gasson
- > 5 mai 2022 Emilio Dupuis
- > 26 mai 2022 Julie Bodarwe
- > 31 mai 2022 Erika Javon
- > 7 juin 2022 Théo Ducaud
- > 8 juin 2022 Béryl Le Bihan
- > 10 juin 2022 Roxane Rapaccioli
- > 16 juin 2022 Daryl Sadou
- > 4 juillet 2022 Ladji et Malick Diakhaby
- > 23 juillet 2022 Anya Plays
- > 19 août 2022 Louna Parmentier



Erika Javon



Louna Parmentier



Anya Plays

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : [affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr](mailto:affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr)

*Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d'Arcy est donc dans l'obligation de demander l'accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.*

#### MARIAGES

- > 21 juillet 2022 Alain Benoit et Thuy Duong Pham
- > 30 juillet 2022 Valentin Outrequin et Delphine Christophe
- > 9 août 2022 Steeve Barbançon et Oriane Goujon

#### DÉCÈS

- > 13 mai 2022 Raymond Le Coz (91 ans)
- > 21 juillet 2022 Jean-Michel Biren (77 ans)
- > 30 juillet 2022 Jean Ciko (91 ans)
- > 30 juillet 2022 François Madec (70 ans)
- > 4 août 2022 Raymond Bellego (85 ans)

#### COLLECTES (Bacs à sortir la veille au soir)

##### Ordures ménagères

> Tous les lundis et jeudis matin

Encombrants : tous les 3<sup>e</sup> mercredis du mois

> Prochaines dates : mercredi 19 octobre 2022

Déchets végétaux : tous les mercredis

Retrouvez toutes les consignes sur : [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr)

#### DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

Horaires d'ouvertures pour les particuliers (accès gratuit) :

> du mardi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 18h ;

> le samedi : de 9h à 18h ;

> le dimanche : de 9h à 13h. Fermée les jours fériés.

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix-Bonnet Bois d'Arcy.



Bois d'Arcy



# Fête de la Bière

**Samedi 22 octobre  
à partir de 19 h 30**

**au COSEC  
1, rue A. Turpault**

**Accueil musical / Choucroute / Bal**

**Adultes : 36 € / Enfants : 15 €**

**Inscriptions avant le 12 octobre 2022**

<https://billetterie.boisdarcy.fr>

Renseignement auprès du service Événementiel

01 30 07 18 56 - [evenementiel@boisdarcy.fr](mailto:evenementiel@boisdarcy.fr)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

**boisdarcy.fr**

